

projets de réhabilitation, projets de constructions neuves (très peu de possibilités)

**4. Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone, des enjeux du territoire**  
(s'appuyer sur le diagnostic architectural, patrimonial et environnemental pour caractériser les enjeux.

(Informations téléchargeables sur : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-interactive->)

**4.1. Milieux naturels et biodiversité**

Le périmètre de l'AVAP est-il concerné par des éléments de biodiversité remarquables? Si oui, quels sont les enjeux?  
Si oui, préciser lesquels.

ZNIEFF de type 1 et 2, Autres inventaires biodiversité	non
Site Natura 2000	non
Zone humide...	non
Trames vertes et bleues	non

Autres (préciser)

**4.2 Paysage**

Le périmètre de l'AVAP est-il concerné par des protections et des éléments majeurs ? Si oui, préciser lesquels.

Sites classés ou inscrits	non
Parcs et jardins	non
Alignements d'arbres remarquables	non
Cônes de vue majeurs à préserver	non

Autres (préciser)

**4.3. Architecture et patrimoine, archéologie**

Le périmètre de l'AVAP est-il concerné par des enjeux ? Si oui, quels enjeux?